



## Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.

### Suivi du paysage – 2018

Déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Dossier 3211-12-216

22 janvier 2019





**PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU S.E.C.**  
**PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU**

**Suivi du paysage – 2018**

PESCA Environnement  
22 janvier 2019



**PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU S.E.C.**

**PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU  
SUIVI DU PAYSAGE – 2018**

|                           |                                                                                   |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Étude réalisée pour       | Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.                                                   |
| Rapport destiné au        | Ministère de l'Environnement<br>et de la Lutte contre les changements climatiques |
| Diffusion                 | Privée et confidentielle                                                          |
| Date de la version finale | 22 janvier 2019                                                                   |
| N/Réf.                    | EDFNIC00-770                                                                      |

Photographies : PESCA Environnement

**ÉQUIPE DE RÉALISATION**

**PESCA Environnement**

**Version originale signée**

Directrice de projet Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.

**Version originale signée**

Chargée de projet Marie-Flore Castonguay, urbaniste

**Référence à citer :**

PESCA Environnement (2019). *Suivi environnemental – Paysage – 2018*. Parc éolien Nicolas-Riou. 21 pages et 2 annexes.

**Propriété intellectuelle et restrictions**

Le présent rapport doit être considéré dans son ensemble, dans le contexte spécifique de l'étude. Il comprend des informations, des données et des graphiques qui demeurent la propriété intellectuelle de PESCA Environnement. Il est interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce contenu, en tout ou en partie, sans l'autorisation directement du titulaire de ces droits. L'utilisation de ce rapport, le recours à ce dernier ou toute décision fondée sur son contenu par un tiers est la responsabilité exclusive de ce dernier.



## □ TABLE DES MATIÈRES

|       |                                                                                                 |    |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1     | MISE EN CONTEXTE .....                                                                          | 1  |
| 2     | MÉTHODOLOGIE .....                                                                              | 1  |
| 2.1   | Évaluation par sondage .....                                                                    | 1  |
| 2.2   | Comparaison des simulations visuelles avec les photographies prises après la construction ..... | 2  |
| 3     | RÉSULTATS.....                                                                                  | 2  |
| 3.1   | Les répondants au sondage et leurs activités.....                                               | 2  |
| 3.2   | Impression relative à la présence des éoliennes .....                                           | 5  |
| 3.3   | Analyse comparative des simulations visuelles .....                                             | 8  |
| 3.3.1 | Simulation visuelle 1 – Chemin du Lac Nord (site est) à Saint-Mathieu-de-Rioux .....            | 13 |
| 3.3.2 | Simulation visuelle A – Belvédère du 5 <sup>e</sup> Horizon à Saint-Mathieu-de-Rioux .....      | 14 |
| 3.3.3 | Simulation visuelle B – Route 296, 5 <sup>e</sup> Rang Est à Sainte-Françoise .....             | 15 |
| 3.3.4 | Simulation visuelle C – Route 296, 8 <sup>e</sup> Rang à Sainte-Françoise .....                 | 16 |
| 3.3.5 | Simulation visuelle D – Parvis de l’église à Saint-Médard.....                                  | 17 |
| 3.3.6 | Simulation visuelle E – Route 296 à Saint-Guy.....                                              | 18 |
| 3.3.7 | Simulation visuelle G – 5 <sup>e</sup> Rang Ouest à Saint-Eugène-de-Ladrière .....              | 19 |
| 3.3.8 | Simulation visuelle H – Lac à la Truite au TNO Lac-Boisbouscache .....                          | 20 |
| 4     | CONCLUSION.....                                                                                 | 21 |
|       | BIBLIOGRAPHIE.....                                                                              | 21 |

## □ LISTE DES TABLEAUX

|           |                                                                                                                                                                       |   |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Tableau 1 | Impression des répondants à l’égard de l’intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage.....                                                                 | 6 |
| Tableau 2 | Validation de l’impact visuel du parc éolien Nicolas-Riou par analyse comparative des simulations visuelles avec les photographies prises après la construction ..... | 9 |

☐ LISTE DES FIGURES

|          |                                                                                                                                                                                                             |    |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 | Lieu de résidence des répondants (87 réponses).....                                                                                                                                                         | 3  |
| Figure 2 | Régions où les répondants ont vu des éoliennes ailleurs qu'au parc éolien<br>Nicolas-Riou (169 réponses).....                                                                                               | 3  |
| Figure 3 | Fréquence de la présence des répondants dans le secteur du parc éolien<br>Nicolas-Riou (93 réponses).....                                                                                                   | 4  |
| Figure 4 | Activités pratiquées par les répondants dans le secteur du parc éolien<br>Nicolas-Riou (101 réponses).....                                                                                                  | 4  |
| Figure 5 | Estimation du nombre d'éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou par les<br>répondants (83 réponses).....                                                                                                       | 5  |
| Figure 6 | Impression des répondants à l'égard de l'intégration des éoliennes dans le<br>paysage au Québec (89 réponses).....                                                                                          | 7  |
| Figure 7 | Comparaison de la perception des répondants à l'égard de l'intégration des<br>éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou par rapport à celle des autres parcs<br>éoliens au Québec en général (78 réponses)..... | 8  |
| Figure 8 | Localisation du parc éolien et des simulations visuelles.....                                                                                                                                               | 11 |

☐ LISTE DES ANNEXES

|          |                                                                                          |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Annexe A | Questionnaire – Sondage sur l'impact visuel des éoliennes du parc éolien<br>Nicolas-Riou |
| Annexe B | Commentaires reçus                                                                       |



# 1 Mise en contexte

Le décret 393-2016 permet la construction, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien Nicolas-Riou (Gouvernement du Québec, 2016). Conformément à la condition 8 inscrite à ce décret, Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. a mis en place un programme de suivi de l'impact de la présence du parc éolien sur le paysage en phase exploitation (PESCA Environnement, 2017).

## 2 Méthodologie

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. a mandaté PESCA Environnement afin de mettre en œuvre le programme de suivi du paysage. Deux méthodes ont été retenues pour ce programme :

- Évaluer l'impact ressenti par les résidents et les villégiateurs par un sondage. PESCA Environnement a procédé à l'élaboration et à la distribution du questionnaire, et en a compilé et analysé les résultats;
- Valider l'évaluation de l'impact sur le paysage en comparant les simulations visuelles avec des photographies prises après la construction du parc éolien. Ces photographies illustrent, dans la mesure du possible, les mêmes vues que celles des simulations visuelles.

### 2.1 Évaluation par sondage

Le contenu du questionnaire a été déterminé par Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. et PESCA Environnement (annexe A).

Le questionnaire a été distribué à des résidents et villégiateurs des municipalités de Sainte-Françoise, de Saint-Eugène-de-Ladrière, de Saint-Mathieu-de-Rioux et de Saint-Médard. Le taux d'échantillonnage a été établi à 10 % de la population de chaque municipalité visée. En tout, 185 sondages ont été postés selon la répartition suivante :

- Sainte-Françoise (population de 381 habitants) : 40 formulaires
- Saint-Eugène-de-Ladrière (population de 418 habitants) : 45 formulaires
- Saint-Mathieu-de-Rioux (population de 669 habitants) : 70 formulaires
- Saint-Médard (population de 204 habitants) : 30 formulaires

De plus, les membres du comité de liaison du parc éolien ont reçu un formulaire par courriel.

Les diagrammes circulaires présentés dans ce rapport illustrent les résultats des questions fermées, pour lesquelles le répondant devait choisir une réponse parmi une série de propositions. Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Les diagrammes à bandes verticales illustrent les résultats des questions à choix multiples; les réponses n'ont pas de lien entre elles, et le total des pourcentages peut être supérieur à 100 %.

Les commentaires reçus sont présentés à l'annexe B.

## **2.2 Comparaison des simulations visuelles avec les photographies prises après la construction**

L'impact visuel du parc éolien Nicolas-Riou a été évalué avant sa construction dans le contexte de l'évaluation environnementale (Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C., 2015). Les simulations visuelles ont été réalisées au moyen de photographies prises à partir de points de vue d'intérêt en phase développement du projet. Un logiciel a permis d'insérer les éoliennes sur ces photographies selon leurs spécifications techniques et leurs emplacements prévus, en considérant la topographie et le relief du terrain. Les simulations ont ainsi offert un aperçu du futur parc éolien dans le paysage.

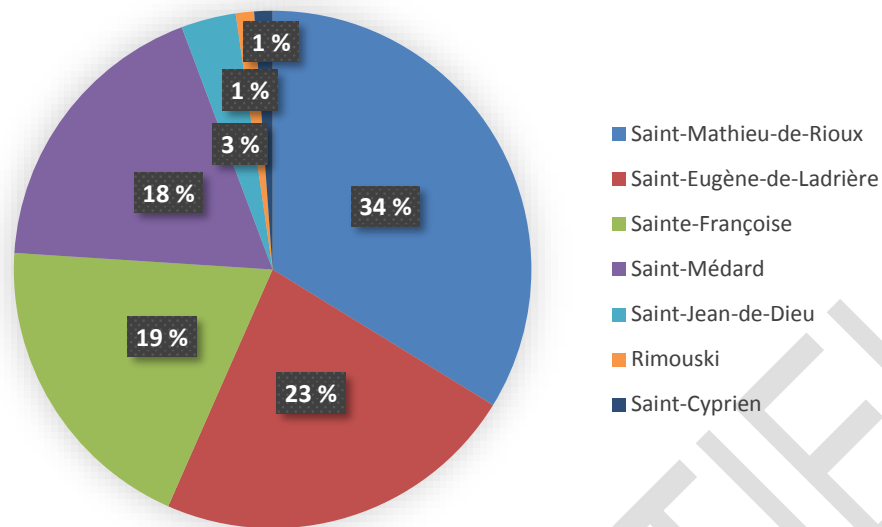
Les points de vue ayant fait l'objet de simulations ont été visités à nouveau en 2018 alors que le parc éolien était en exploitation. De nouvelles photographies ont été prises à des fins de comparaison et d'illustration de l'impact visuel des éoliennes sur le paysage. Elles ont été prises à partir des mêmes sites et selon les mêmes angles de vue que les premières photographies afin de valider si les simulations visuelles réalisées avant la construction du parc éolien reflétaient bien la réalité du parc éolien une fois construit.

# **3 Résultats**

## **3.1 Les répondants au sondage et leurs activités**

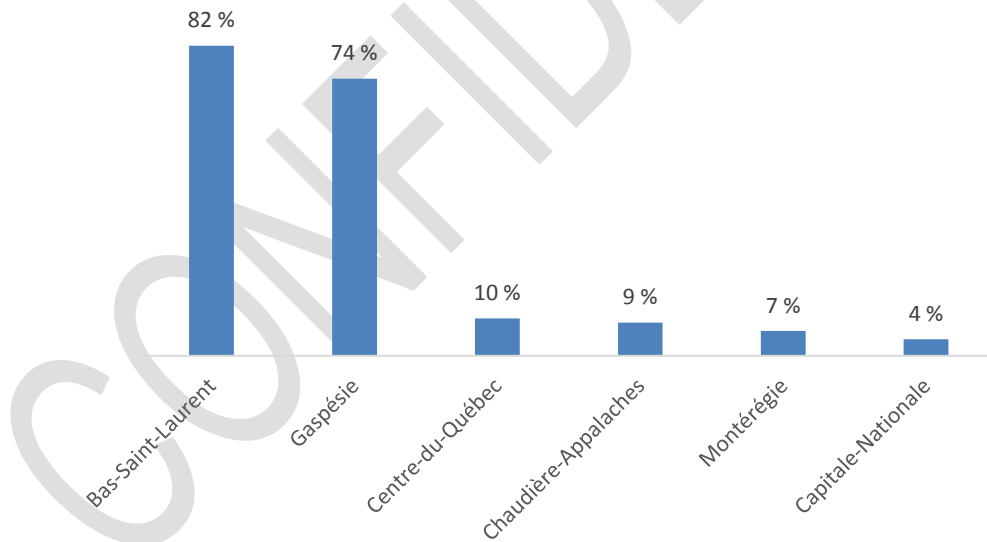
Au total, 91 questionnaires ont été remplis et transmis à PESCA Environnement entre le 26 juillet et le 5 octobre 2018, ce qui correspond à un taux de réponse de 49 %. Parmi les répondants au sondage, 94 % sont des résidents, 4 % sont des résidents et des villégiateurs et 2 % sont des villégiateurs.

Les répondants proviennent des municipalités de Saint-Mathieu-de-Rioux (34 %), de Saint-Eugène-de-Ladrière (23 %), de Sainte-Françoise (20 %) et de Saint-Médard (18 %). Au total, 5 % des répondants ont indiqué qu'ils résident à Saint-Jean-de-Dieu, Rimouski et Saint-Cyprien (figure 1).



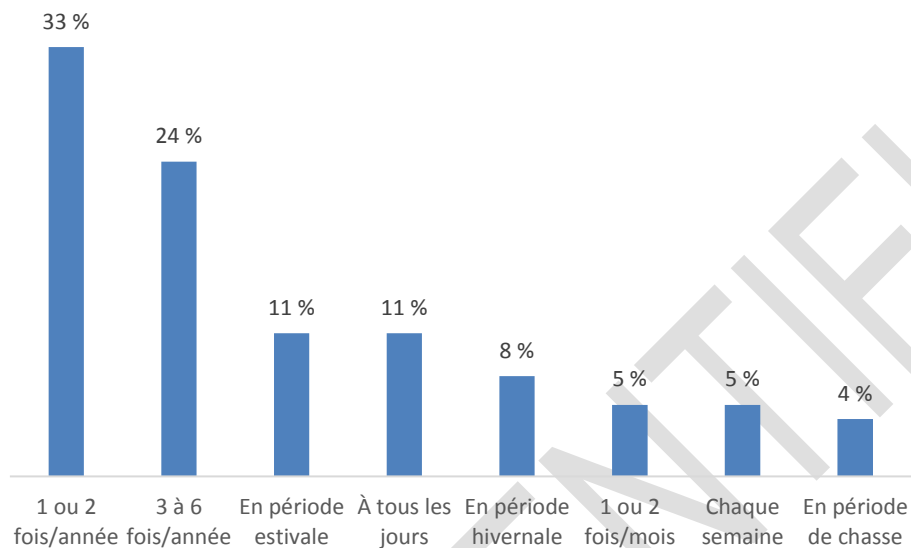
**Figure 1** Lieu de résidence des répondants (87 réponses)

Les répondants ont vu des éoliennes, autres que celles du parc éolien Nicolas-Riou, principalement dans les régions du Bas-Saint-Laurent (82 %) et de la Gaspésie (74 %). Les répondants ont également vu des éoliennes dans d'autres régions comme le Centre-du-Québec (10 %), de la Chaudière-Appalaches (9 %), de la Montérégie (7 %) et de la Capitale-Nationale (4 %) (figure 2).



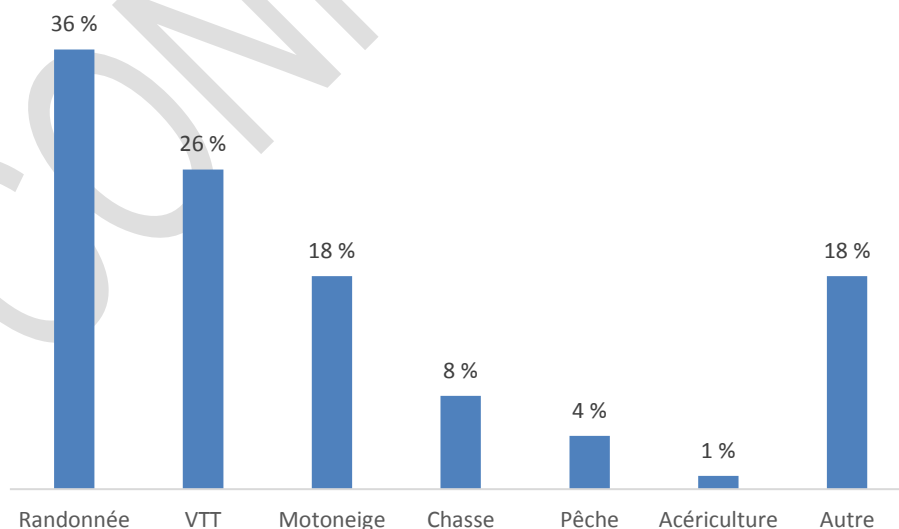
**Figure 2** Régions où les répondants ont vu des éoliennes ailleurs qu'au parc éolien Nicolas-Riou (169 réponses)

Les répondants au sondage fréquentent le secteur du parc éolien Nicolas-Riou à une fréquence variable : 1 ou 2 fois par année (33 %), 3 à 6 fois par année (24 %), en période estivale (11 %) et à tous les jours (11 %). Viennent ensuite les répondants qui visitent le secteur en période hivernale (8 %), 1 ou 2 fois par mois (5 %), chaque semaine (5 %) et en période de chasse (4 %) (figure 3).



**Figure 3** Fréquence de la présence des répondants dans le secteur du parc éolien Nicolas-Riou (93 réponses)

Dans le secteur du parc éolien Nicolas-Riou, les répondants s'adonnent à la randonnée (36 %), au VTT (26 %) et à la motoneige (18 %), à la chasse (8 %), à la pêche (4 %) et à l'acériculture (1 %). Enfin, 18 % d'entre eux s'adonnent à d'autres activités comme la photographie, le vélo et la visite du parc éolien (figure 4).

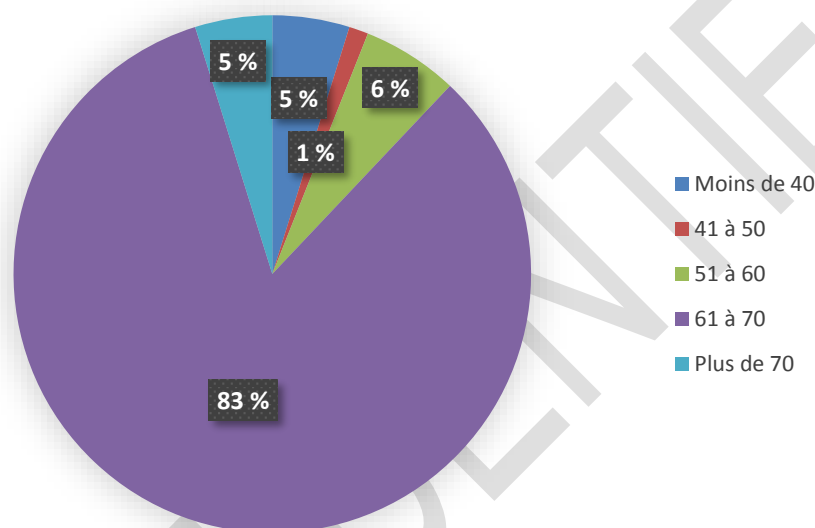


**Figure 4** Activités pratiquées par les répondants dans le secteur du parc éolien Nicolas-Riou (101 réponses)

### 3.2 Impression relative à la présence des éoliennes

Les répondants au sondage ont vu les éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou dans une proportion de 93 %.

En général, les résultats sont justes quant à l'estimation du nombre d'éoliennes présentes dans le parc éolien Nicolas-Riou : 83 % des répondants l'estiment avec justesse (entre 61 et 70 éoliennes), 5 % estiment qu'il y a moins de 40 éoliennes, 1 % jugent qu'il y a de 41 à 50 éoliennes, 6 % pensent qu'il y a de 51 à 60 éoliennes et 5 % croient que le parc compte plus de 70 éoliennes (figure 5).



**Figure 5** Estimation du nombre d'éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou par les répondants (83 réponses)

Les répondants au sondage affirment voir des éoliennes de leur lieu de résidence (54 %) ou de leur lieu de villégiature (76 %).

À la question « À partir des endroits suivants, sur une échelle de 1 à 5, comment qualifiez-vous l'intégration des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage? », les répondants ont une impression positive (bonne ou très bonne) quant à la présence des éoliennes dans le paysage par rapport à ceux ayant une impression négative (mauvaise ou très mauvaise) (tableau 1).

**Tableau 1** *Impression des répondants à l'égard de l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage*

| Endroit                                             | Nombre de réponses | Impression des répondants (%) |           |              |          |               |
|-----------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------|--------------|----------|---------------|
|                                                     |                    | Très bonne                    | Bonne     | Indifférence | Mauvaise | Très mauvaise |
| Belvédère du 5 <sup>e</sup> Horizon                 | 41                 | 59                            | 17        | 12           | 7        | 5             |
| 5 <sup>e</sup> Rang Est, Sainte-Françoise           | 49                 | 58                            | 22        | 12           | 4        | 4             |
| 8 <sup>e</sup> Rang, Sainte-Françoise               | 49                 | 61                            | 22        | 15           | 2        | 0             |
| Église de Saint-Médard                              | 43                 | 66                            | 16        | 16           | 2        | 0             |
| Route 296, Sainte-Françoise ou Saint-Guy            | 50                 | 60                            | 24        | 10           | 6        | 0             |
| Chemin du Lac Nord, Saint-Mathieu-de-Rioux          | 49                 | 64                            | 12        | 22           | 2        | 0             |
| 5 <sup>e</sup> Rang Ouest, Saint-Eugène-de-Ladrière | 41                 | 68                            | 20        | 7            | 0        | 5             |
| Lac à la Truite                                     | 23                 | 52                            | 22        | 22           | 4        | 0             |
| Autre                                               | 20                 | 60                            | 5         | 15           | 15       | 5             |
| <b>Moyenne</b>                                      | <b>41</b>          | <b>61</b>                     | <b>18</b> | <b>15</b>    | <b>5</b> | <b>2</b>      |

**Belvédère du 5e Horizon**

Les répondants ont une impression positive (76 %); certains expriment de l'indifférence (12 %) ou ont une impression négative (12 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage du belvédère du 5<sup>e</sup> Horizon (tableau 1).

**5e Rang Est, Sainte-Françoise**

Les répondants ont une impression positive (80 %); certains expriment de l'indifférence (12 %) ou ont une impression négative (8 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage du 5e Rang Est à Sainte-Françoise (tableau 1).

**8e Rang, Sainte-Françoise**

Les répondants ont une impression positive (83 %); certains expriment de l'indifférence (15 %) ou ont une impression négative (2 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage du 8e Rang à Sainte-Françoise (tableau 1).

**Église de Saint-Médard**

Les répondants ont une impression positive (82 %); certains expriment de l'indifférence (16 %) ou ont une impression négative (2 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage de l'église de Saint-Médard (tableau 1).

**Route 296, Sainte-Françoise ou Saint-Guy**

Les répondants ont une impression positive (84 %); certains expriment de l'indifférence (10 %) ou ont une impression négative (6 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage de la route 296 à Sainte-Françoise ou Saint-Guy (tableau 1).

**Chemin du Lac Nord, Saint-Mathieu-de-Rioux**

Les répondants ont une impression positive (76 %); certains expriment de l'indifférence (22 %) ou ont une impression négative (2 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage du chemin du Lac Nord à Saint-Mathieu-de-Rioux (tableau 1).

**5e Rang Ouest, Saint-Eugène-de-Ladrière**

Les répondants ont une impression positive (88 %); certains expriment de l'indifférence (7 %) ou ont une impression négative (5 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage du 5e Rang Ouest à Saint-Eugène-de-Ladrière (tableau 1).

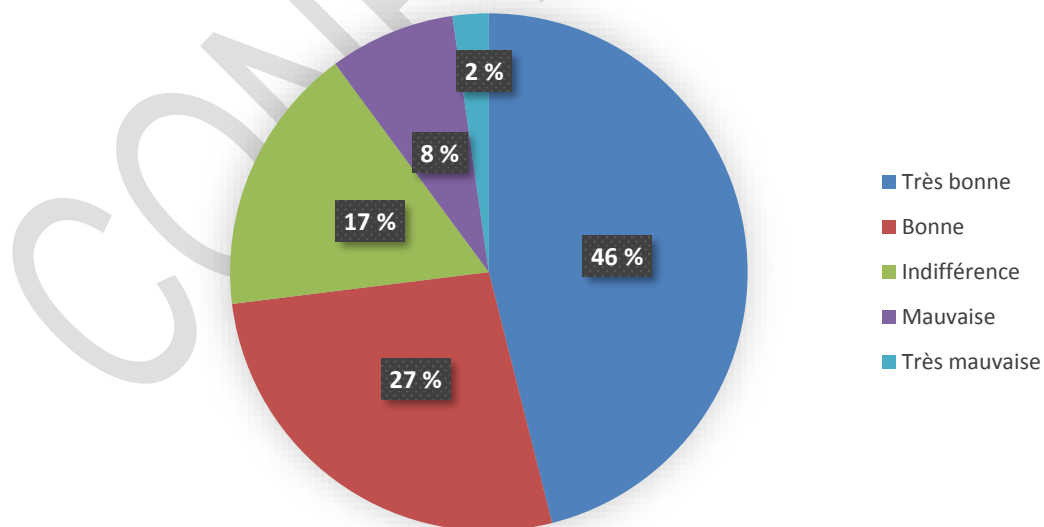
**Lac à la Truite**

Les répondants ont une impression positive (74 %); certains expriment de l'indifférence (22 %) ou ont une impression négative (4 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage du lac à la Truite (tableau 1).

**Autre**

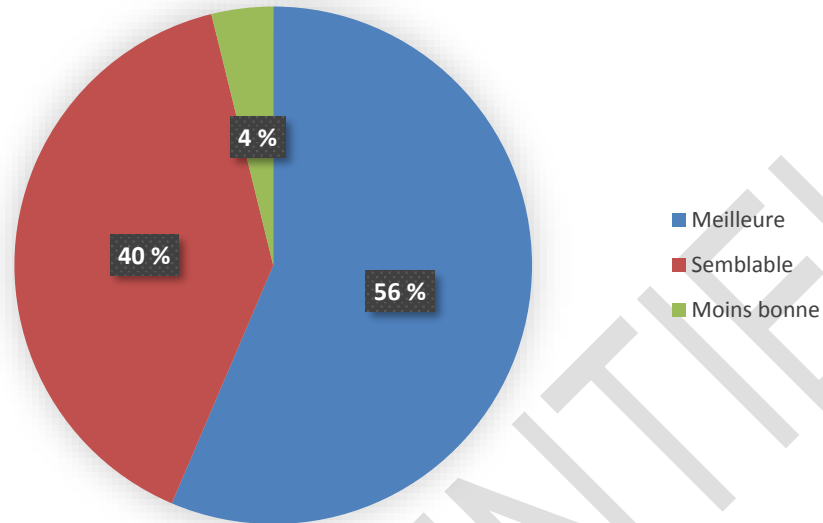
Les répondants ont une impression positive (65 %); certains expriment de l'indifférence (15 %) ou ont une impression négative (20 %) quant à l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage à partir d'autres endroits comme le chemin de Saint-Simon à Saint-Mathieu-de-Rioux, du 2<sup>e</sup> rang Ouest à Saint-Fabien et du 3<sup>e</sup> rang Ouest au Bic (tableau 1).

À la question « Sur une échelle de 1 à 5, comment jugez-vous l'intégration des éoliennes dans le paysage au Québec, de façon générale? », 73 % des répondants avaient une impression positive (bonne ou très bonne), 17 % étaient indifférents et 10 % avaient une impression négative (mauvaise ou très mauvaise) (figure 6).



**Figure 6** Impression des répondants à l'égard de l'intégration des éoliennes dans le paysage au Québec (89 réponses)

Pour 56 % des répondants, le parc éolien Nicolas-Riou s'intègre mieux dans le paysage que les parcs éoliens au Québec en général. Selon 40 % des répondants, son intégration dans le paysage est semblable et pour 4 % d'entre eux, elle est moins bonne (figure 7).



**Figure 7** Comparaison de la perception des répondants à l'égard de l'intégration des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou par rapport à celle des autres parcs éoliens au Québec en général (78 réponses)

La présence des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou ne modifie pas la beauté du paysage selon 48 % des répondants. Au total, 37 % des répondants estiment que les éoliennes ajoutent à la beauté du paysage et 15 % trouvent que leur présence nuit à la beauté du paysage.

### 3.3 Analyse comparative des simulations visuelles

Les résultats de l'analyse comparative des simulations visuelles réalisées dans le contexte de l'évaluation environnementale avec les photographies prises en 2018 après la construction du parc éolien Nicolas-Riou sont présentés au tableau 2.



**Tableau 2 Validation de l'impact visuel du parc éolien Nicolas-Riou par analyse comparative des simulations visuelles avec les photographies prises après la construction**

| Simulation visuelle | Source     | Site de la prise de vue                                      | AVANT construction<br>(d'après la simulation visuelle) |                               | APRÈS construction<br>(d'après la photographie) |                                               |
|---------------------|------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
|                     |            |                                                              | Nombre d'éoliennes visibles                            | Importance de l'impact visuel | Nombre d'éoliennes visibles                     | Validation de l'importance de l'impact visuel |
| 1                   | BAPE       | Chemin du Lac Nord (site est)<br>Saint-Mathieu-de-Riou       | 5                                                      | Mineur                        | 2                                               | Conforme                                      |
| A                   | EIE Vol. 6 | Belvédère du 5 <sup>e</sup> Horizon<br>Saint-Mathieu-de-Riou | 33                                                     | Moyen                         | 32                                              | Conforme                                      |
| B                   | EIE Vol. 6 | Route 296, 5 <sup>e</sup> Rang Est<br>Sainte-Françoise       | 28                                                     | Moyen                         | 10                                              | Moindre                                       |
| C                   | EIE Vol. 6 | Route 296, 8 <sup>e</sup> Rang<br>Sainte-Françoise           | 21                                                     | Moyen                         | 13                                              | Moindre                                       |
| D                   | EIE Vol. 6 | Parvis de l'église<br>Saint-Médard                           | 25                                                     | Majeur                        | 17                                              | Moindre                                       |
| E                   | EIE Vol. 6 | Route 296<br>Saint-Guy                                       | 36                                                     | Moyen                         | 18                                              | Moindre                                       |
| G                   | BAPE       | 5 <sup>e</sup> Rang Ouest<br>Saint-Eugène-de-Ladrière        | 4                                                      | Mineur                        | 4                                               | Conforme                                      |
| H                   | EIE Vol. 6 | Lac à la Truite<br>TNO Lac-Boisbouscache                     | 5                                                      | Mineur                        | 3                                               | Moindre                                       |

Le parc éolien Nicolas-Riou compte soixante-cinq (65) éoliennes, comparativement à 68 lors de la réalisation des simulations visuelles (figure 8).

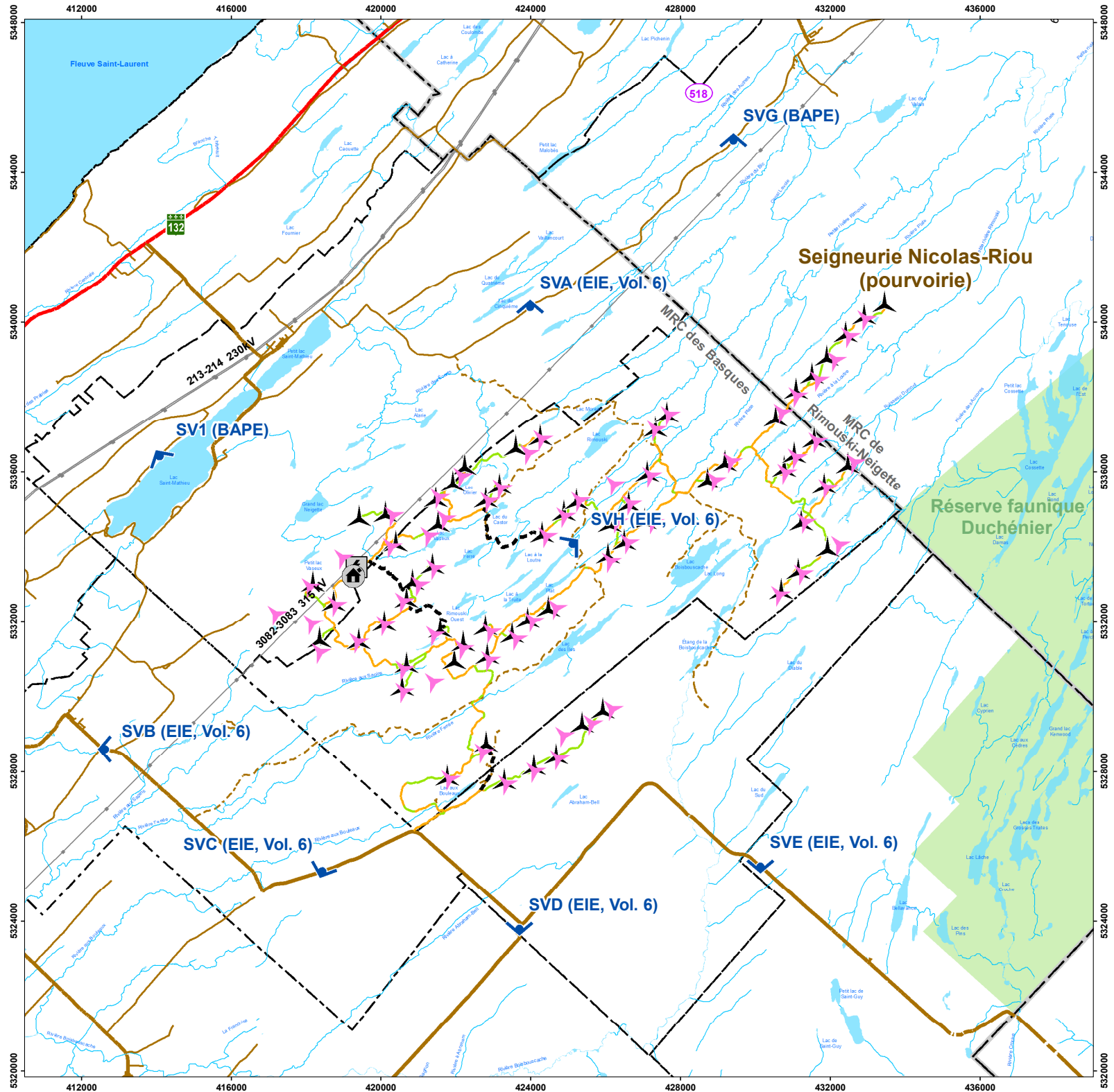
L'analyse de l'impact sur le paysage présentée dans l'étude d'impact sur l'environnement repose sur les critères décrits dans la méthode d'évaluation, soit la résistance, l'étendue et la perception (EIE, chapitre 5).

La perception de la présence des éoliennes dans le paysage est influencée par les conditions météorologiques, soit la présence de nuages, de brume et d'humidité dans l'air ainsi que par la position et l'orientation du soleil, lesquelles peuvent réduire les contrastes. Les contrastes de couleurs peuvent être accentués lors de la réalisation des simulations visuelles. Ainsi, pour les éoliennes, une couleur sombre est utilisée lorsque le ciel est nuageux et une couleur blanche est utilisée lorsque le ciel est bleu (p. ex. la simulation visuelle à partir de la route 296, 8<sup>e</sup> Rang à Sainte-Françoise [section 3.3.4]). La présence et la croissance de la végétation à travers le temps peuvent quant à elles réduire la visibilité des éoliennes.

L'évaluation de l'importance de l'impact visuel, laquelle peut être nulle, mineure, moyenne ou majeure, résulte de la combinaison de la résistance de l'unité de paysage et de la perception des infrastructures du parc éolien.

Dans l'ensemble, les simulations visuelles réalisées dans le contexte de l'évaluation environnementale ont constitué un bon outil d'évaluation de l'impact visuel du parc éolien projeté. Les sections 3.3.1 à 3.3.8 détaillent l'analyse comparative à chacun des points de vue.



















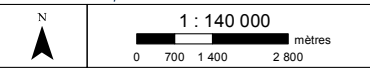


# Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.

*Parc éolien Nicolas-Riou*

## Localisation des éoliennes et des simulations visuelles Figure 8

-  Simulation visuelle
- Équipements et infrastructures**
-  Éolienne (telle que construite)
-  Éolienne (addenda de l'étude d'impact)
-  Bâtiment de service
-  Poste de raccordement
-  Chemin existant
-  Chemin à construire
-  Raccourci du réseau collecteur
- Autres éléments**
-  Cours d'eau permanent
-  Plan d'eau
-  Route 132
-  Route secondaire
-  Route pavée
-  Chemin carrossable fréquemment régulièrement
-  Ligne de transport d'énergie
-  Réserve faunique Duchénier
-  Limite municipale
-  Limite de MRC



Projection : NAD 1983 MTM 7  
 Sources :  
 © Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2014.  
 22 janvier 2019 N/Ref. : EDFNIC00-770\_01A



### 3.3.1 Simulation visuelle 1 – Chemin du Lac Nord (site est) à Saint-Mathieu-de-Rieux

Deux (2) éoliennes (seulement les pales) sont visibles sur la photographie postconstruction alors que cinq (5) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées ou retirées en phase développement du projet. La simulation visuelle présente un contraste entre les éoliennes et le ciel plus grand que la réalité observée sur la photographie postconstruction; les éoliennes sont donc moins perceptibles. Bien que plus de la moitié des éoliennes simulées ne soient plus visibles, l'impact demeure mineur.



Simulation visuelle préconstruction – mai 2015



Photographie postconstruction – juillet 2018



### **3.3.2 Simulation visuelle A – Belvédère du 5<sup>e</sup> Horizon à Saint-Mathieu-de-Rieux**

Trente-deux (32) éoliennes sont visibles sur la photographie postconstruction alors que trente-trois (33) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées ou retirées en phase développement du projet. La proportion du champ visuel occupée par les éoliennes est conforme à ce qui avait été simulé. L'impact est moyen, comme il avait été évalué.



**Simulation visuelle préconstruction – mai 2014**



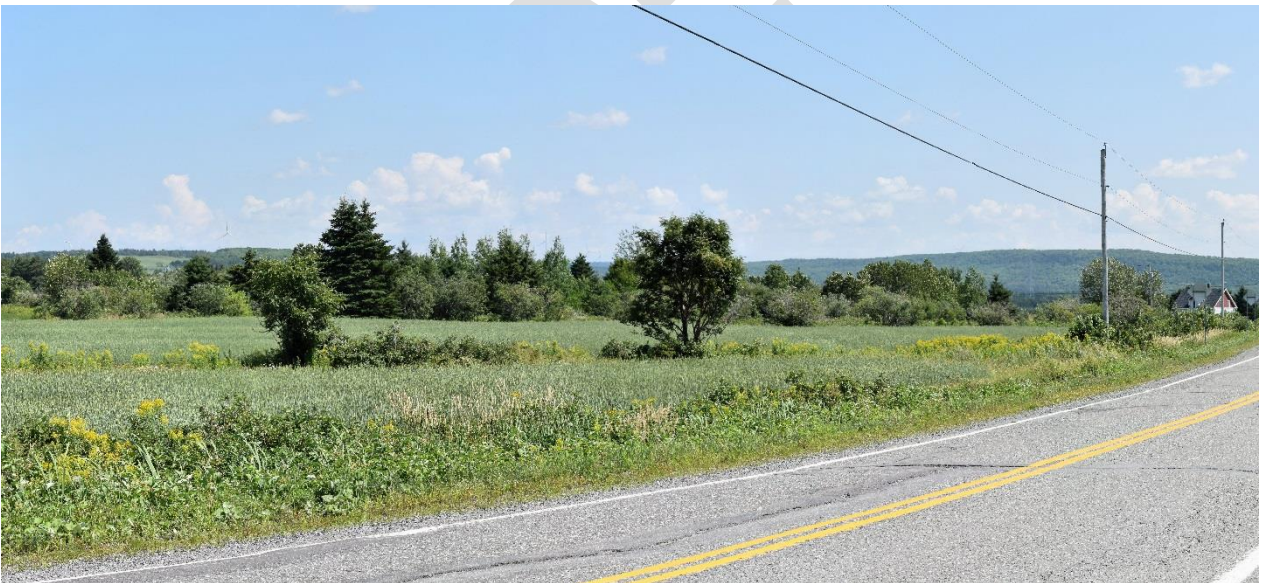
**Photographie postconstruction – juillet 2018**

### **3.3.3 Simulation visuelle B – Route 296, 5<sup>e</sup> Rang Est à Sainte-Françoise**

Dix (10) éoliennes sont visibles sur la photographie postconstruction alors que vingt-huit (28) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées en phase développement du projet. La simulation visuelle présente un contraste entre les éoliennes et le ciel plus grand que la réalité observée sur la photographie postconstruction; les éoliennes sont donc moins perceptibles. Certaines éoliennes sont dissimulées par la croissance de la végétation. L'impact est moindre qu'évalué.



**Simulation visuelle préconstruction – mai 2014**



**Photographie postconstruction – juillet 2018**



### **3.3.4 Simulation visuelle C – Route 296, 8<sup>e</sup> Rang à Sainte-Françoise**

Treize (13) éoliennes (parfois seulement les pales) sont visibles sur la photographie postconstruction alors que vingt-et-unes (21) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées en phase développement du projet. La simulation visuelle présente un contraste entre les éoliennes et le ciel plus grand que la réalité observée sur la photographie postconstruction; les éoliennes sont donc moins perceptibles. L'impact est moindre qu'évalué.



**Simulation visuelle préconstruction – mai 2014**



**Photographie postconstruction – juillet 2018**



### **3.3.5 Simulation visuelle D – Parvis de l'église à Saint-Médard**

Dix-sept (17) éoliennes (parfois seulement les pales) sont visibles sur la photographie postconstruction alors que vingt-cinq (25) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées en phase développement du projet. L'impact est moindre qu'évalué.



**Simulation visuelle préconstruction – mai 2014**



**Photographie postconstruction – juillet 2018**

### **3.3.6 Simulation visuelle E – Route 296 à Saint-Guy**

Dix-huit (18) éoliennes sont visibles sur la photographie postconstruction alors que trente-six (36) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées en phase développement du projet. Certaines éoliennes sont dissimulées par la croissance de la végétation. L'impact est moindre qu'évalué.



**Simulation visuelle préconstruction – mai 2014**



**Photographie postconstruction – juillet 2018**



### **3.3.7 Simulation visuelle G – 5<sup>e</sup> Rang Ouest à Saint-Eugène-de-Ladrière**

Quatre (4) éoliennes sont visibles sur la photographie postconstruction comme ce qui avait été simulé. L'impact est mineur, comme il avait été évalué.



**Simulation visuelle préconstruction – mai 2014**



**Photographie postconstruction – juillet 2018**



### 3.3.8 Simulation visuelle H – Lac à la Truite au TNO Lac-Boisbouscache

Trois (3) éoliennes (parfois seulement les pales) sont visibles sur la photographie postconstruction alors que cinq (5) avaient été simulées. Certaines éoliennes apparaissant sur la simulation visuelle ont été déplacées en phase développement du projet. L'impact est moindre qu'évalué.



Simulation visuelle préconstruction – juin 2014



Photographie postconstruction – juillet 2018

## 4 Conclusion

Le suivi environnemental sur le paysage après la mise en service du parc éolien Nicolas-Riou a été réalisé en 2018 au moyen :

- d'un sondage posté à des résidents et villégiateurs des municipalités de Sainte-Françoise, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Mathieu-de-Rioux et Saint-Médard;
- d'une analyse comparative des photographies prises en 2018 suivant la construction du parc éolien avec les simulations visuelles réalisées avant sa construction. L'objectif était de valider l'impact visuel qui avait été évalué dans le contexte de l'évaluation de l'impact sur l'environnement.

Au total, 91 questionnaires de sondage ont été remplis par les répondants. L'impression des répondants à l'égard de l'intégration des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage est davantage positive (79 % en moyenne) que négative (7 % en moyenne).

Les répondants estiment que le parc éolien s'intègre mieux dans le paysage que les autres parcs éoliens au Québec en général dans une proportion de 56 %. Selon 40 % des répondants, son intégration dans le paysage est semblable et pour 4 % d'entre eux, elle est moins bonne.

Les répondants considèrent, dans une proportion de 48 %, que la présence des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou ne modifie pas la beauté du paysage; 37 % perçoivent qu'elle ajoute à la beauté du paysage et 15 % estiment qu'elle y nuit.

L'évaluation de l'impact de la présence des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou sur le paysage effectuée lors de l'évaluation de l'impact sur l'environnement a été surestimée par rapport à l'impact postconstruction.

## Bibliographie

Gouvernement du Québec (2016). *Décret 393-2016 - Parc éolien Nicolas-Riou*. Québec.

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. (2015). *Étude d'impact sur l'environnement - Parc éolien Nicolas-Riou - Volume 6 : résumé de l'étude* (déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Dossier 3211-12-216). PESCA Environnement.

PESCA Environnement (2017). *Parc éolien Nicolas-Riou. Programme de suivi environnemental – Paysage – Phase exploitation* (programme préparé pour Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.). 2 p.



**Annexe A Questionnaire – Sondage sur l’impact visuel des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou**

CONFIDENTIEL





## SONDAGE SUR L'INTÉGRATION VISUELLE DU PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

Bonjour,

Dans le contexte du suivi environnemental de son parc éolien, Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. réalise une étude afin d'évaluer comment les résidents et villégiateurs perçoivent l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes afin de répondre au présent sondage.

**1. Dans le secteur du parc éolien Nicolas-Riou, vous êtes :**

- Résident                       Villégiateur

**2. Dans quelle municipalité résidez-vous?** \_\_\_\_\_

**3. À quelle fréquence allez-vous dans le secteur du parc éolien Nicolas-Riou?**

- 1 ou 2 fois/année       1 ou 2 fois/mois       En période estivale       En période hivernale  
 3 à 6 fois/année       Chaque semaine       En période de chasse       À tous les jours

**4. Quelles activités pratiquez-vous dans le secteur du parc éolien Nicolas-Riou?**

- Chasse                       Motoneige                       VTT                       Autre : \_\_\_\_\_  
 Pêche                       Randonnée                       Acériculture

**5. Des éoliennes sont-elles visibles à partir de votre lieu de résidence?**

- Oui                       Non

**6. Des éoliennes sont-elles visibles à partir de vos lieux de villégiature?**

- Oui                       Non

**7. Avez-vous déjà vu des éoliennes ailleurs au Québec?**

- |                    |                              |                              |                      |                              |                              |
|--------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------------------|------------------------------|
| Gaspésie           | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Bas-Saint-Laurent    | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Capitale-Nationale | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Montréal             | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Centre-du-Québec   | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Chaudière-Appalaches | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

**8. Sur une échelle de 1 à 5, comment jugez-vous l'intégration des éoliennes dans le paysage au Québec, de façon générale?**

- |                          |                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Très mauvaise            |                          | Indifférence             |                          | Très bonne               |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 1                        | 2                        | 3                        | 4                        | 5                        |

**9. Avez-vous déjà vu les éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou?**

- Oui       Non      (Si vous avez répondu non, vous avez terminé le questionnaire.)

**10. À votre avis, combien d'éoliennes compte le parc éolien Nicolas-Riou?**

- Moins de 40     
  41 à 50     
  51 à 60     
  61 à 70     
  Plus de 70

**11. À partir des endroits suivants, sur une échelle de 1 à 5, comment qualifiez-vous l'intégration du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage?**

|                                                     | Très Mauvaise            |                          | Indifférence             | Très bonne               |                          | Ne sait pas              |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                                                     | 1                        | 2                        | 3                        | 4                        | 5                        |                          |
| Belvédère du 5 <sup>e</sup> Horizon                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 <sup>e</sup> Rang Est, Sainte-Françoise           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 <sup>e</sup> Rang, Sainte-Françoise               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Église de Saint-Médard                              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Route 296, Sainte-Françoise ou Saint-Guy            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Chemin du Lac Nord, Saint-Mathieu-de-Rioux          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 <sup>e</sup> Rang Ouest, Saint-Eugène-de-Ladrière | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lac à la Truite                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre : _____                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**12. Selon vous, la présence des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou :**

- Ajoute à la beauté du paysage  
 Ne modifie pas la beauté du paysage  
 Nuit à la beauté du paysage

**13. Comparativement à votre perception générale de l'intégration des parcs éoliens au Québec, comment jugez-vous l'intégration des éoliennes du parc éolien Nicolas-Riou dans le paysage?**

- Moins bonne                      Semblable                      Meilleure                      Ne sait pas

**14. Nous aimerions connaître vos commentaires au sujet de l'intégration visuelle du parc éolien Nicolas-Riou :**

---



---



---



---



---



---



---



---

## Annexe B Commentaires reçus

Résident, Sainte-Françoise : *C'est merveilleux. Ça a été un grand bouleversement lors de la construction. Nous avons vu de la machinerie rare qui passait dans le village. C'était divertissant. Merci.*

Anonyme, Sainte-Françoise : *Très beau à voir.*

Résident, Saint-Médard : *J'aime beaucoup les voir de chez moi. J'ai aimé visiter le parc lors de la construction, les fins de semaine pour ne pas déranger les travailleurs. Mes enfants demeurent à l'extérieur, on leur fait visiter le parc lors de leurs vacances. On est très impressionnés par la grandeur et la beauté de ces éoliennes.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rioux : *Comme j'en vois environ 26 depuis ma résidence au 5e rang Est de Saint-Mathieu, durant le jour cela n'affecte en rien la beauté du paysage. Toutefois à la tombée du jour, le clignotement des feux de position devient agaçant.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *L'intégration visuelle du parc Nicolas-Riou est très bonne. Au village de Saint-Eugène-de-Ladrière, je ne les vois pas. Pour les voir, je dois aller au 5e rang Ouest sur les côtes du rang et sur la côte Bellavance. Ça ne me dérange pas visuellement, au contraire. J'aime voir les éoliennes du parc Nicolas-Riou qui virent tous les jours et qui produisent de l'électricité.*

Résident, Saint-Médard : *Quand même bien. Fait avec respect.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rioux : *Aucun problème. Elles sont à 2 km de ma propriété. On ne les entend pas. Les lumières clignotantes de nuit ne me dérangent pas. Je suis très satisfait de ce projet d'énergie propre et qui rapporte à nos municipalités. Bravo!*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rioux : *Le parc éolien Nicolas-Riou nous fait vivre de bons moments, surtout le soir quand tout est illuminé et aussi quand nous allons au 5e rang Est de Saint-Mathieu-de-Rioux. C'est très beau, et surtout quand il vente.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rioux : *Je trouve que cela ne nuit pas au paysage. J'aime les voir tourner. Je suis contente des retombées financières pour les municipalités. Les lumières, c'est du "chialage" inutile.*

Résident, Saint-Médard : *Très bien. Ça a amené de la vie dans notre municipalité de Saint-Médard. Je suis très heureux de ce développement.*

Résident, Saint-Médard : *Très impressionnant à voir de près. On ne croyait pas que c'était aussi gros.*

Résident, Saint-Médard : *J'aime regarder tourner les pales et je trouve le parc très important pour notre région. C'est une richesse!*

Résident, Saint-Médard : *Cela ne me dérange pas du tout même si Hydro-Québec continue de monter leur prix en faisant des milliards.*

Résident, Sainte-Françoise : *Je les appelle nos géants de fer. Impressionnant. C'est une attraction.*

Résident, Saint-Médard : *Moi j'aime ça, ce n'est pas partout qu'on voit ça. Ça nous démarque des autres municipalités. J'aime les lumières qui clignotent le soir. Je les montre à plusieurs visiteurs.*

Résident, Saint-Médard : *C'est futuriste.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Nous n'avons aucun problème avec ce parc et heureux des retombées économiques. J'espère que les municipalités vont en profiter pour faire des baisses de taxes.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *C'est un attrait pour la vue, surtout le soir avec les lumières rouges qui scintillent.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Très joli à regarder, ça nous donne le sens du vent. Première chose que je regarde en me levant le matin.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rioux : *Selon moi, il pourrait y en avoir plus.*

Résident et villégiateur, Saint-Mathieu-de-Rioux : *Belle vue en montant les côtes de Saint-Simon à Saint-Mathieu-de-Rioux. Et le soir, les lumières rouges c'est beau.*

Résident, Saint-Médard : *Je suis allé voir ça l'été dernier, j'ai trouvé ça beau à voir. Je vais faire un tour à l'occasion. Merci.*

Résident, Saint-Médard : *Mon mari et moi trouvons ça très beau et vivant. Entre une éolienne et un poteau de ligne électrique, la différence est énorme au point de vue visuel. Une éolienne est beaucoup plus gracieuse. Notre seul point négatif: pourquoi chaque éolienne n'a-t-elle pas une lumière rouge? Nous en avons deux face à notre maison et elles n'ont pas de lumières.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rioux : *J'ai toujours trouvé majestueux ces gros oiseaux blancs et je regarde toujours le sens du vent en regardant les éoliennes. Et le soir avec les petites lumières rouges comme balises, c'est magnifique. Bravo pour les concepteurs.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Très beau et pas beaucoup de bruit.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Pour ma part, je les vois de loin. Je vois les ailerons et le soir je vois les lumières rouges, je trouve ça beau. Quand je m'en viens de Rimouski, je les vois à partir du rang 4 à Saint-Valérien et à Saint-Eugène aussi. Moi je reste au rang 5 Est.*

Résident, Saint-Médard : *Ne nuit pas au paysage de la municipalité. Donne une ressource de plus pour les citoyens de la municipalité.*

Résident, Sainte-Françoise : *Je crois que c'est un plus, car ça ne nous enlève rien et ça apporte des retombées économiques. Je crois que d'avoir fait l'installation sur les terres publiques est très bien. Elles sont silencieuses et ne peuvent pas nous déranger, à moins d'être dérangé soi-même. Bonne continuité. Vous êtes chez vous sur ces terres.*

Résident, Saint-Jean-de-Dieu : *Plusieurs personnes se plaignent des lumières la nuit.*

Résident et villégiateur, Sainte-Françoise : *Très bien.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *C'est comme les tours d'Hydro-Québec. On s'habitue à les voir et ce n'est pas désagréable.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Quoique vraiment mieux réussi visuellement que ce que je m'attendais comme résultat, c'est l'entrée à Saint-Mathieu par la 132/Montée Saint-Simon-Saint-Mathieu qui est le point de vue le plus apparent d'après moi. Heureusement que le passage et la vue sont des plus passagers. Le plus dommageable selon moi est la combinaison éolienne et villégiature. Espérons que cela ne nuit pas à l'économie du Mont-Saint-Mathieu en développement sur ses autres versants.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Selon moi, le moins bon aspect des éoliennes au niveau visuel est la permanence des lumières clignotantes rouges le soir et la nuit. C'est une source de distraction pour les conducteurs sur le 2e Rang Ouest de Saint-Fabien, le 3e rang Est de Saint-Mathieu et sûrement très agaçant pour les résidents du 4e et 5e rang de Saint-Mathieu. Dans l'ensemble, le visuel de jour ne nuit pas trop à la beauté du paysage.*

Résident, municipalité inconnue : *Nous considérons que c'est beau et que c'est utile en même temps pour un bel environnement. Nous nous sommes bien habitués. Continuez vos projets svp. Merci. Deux citoyens heureux du projet.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Ça suscite de la curiosité. Énergie propre.*

Résident, municipalité inconnue : *Quand on s'occupe de nos affaires, on ne les voit pas. Ce n'est pas pire que les pylônes d'Hydro-Québec.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Comparativement aux pylônes électriques, c'est un grand plus pour le paysage de ma municipalité. De plus, cela rapporte monétairement à l'ensemble de ma région immédiate.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Je les trouve très belles et elles m'impressionnent à chaque fois.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Je préfère les éoliennes aux centrales nucléaires et au charbon très polluantes.*

Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : *Très beau le soir avec les lumières.*

Anonyme, Saint-Médard : *Pour ma part, je trouve ça super beau le soir avec les lumières. Souvent, on se promène pour les voir. Merci.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Je crois que notre information à tous les citoyens résidant dans le périmètre d'implantation du parc éolien Nicolas-Riou s'est bien déroulée. Cependant les revenus sont très importants pour la survie de notre région.*

Résident, Sainte-Françoise : *Depuis que les éoliennes sont en fonctionnement, c'est une beauté de les regarder. Surtout le soir lorsqu'il fait noir, avec leur lumière rouge, c'est un vrai décor de Noël. C'est super beau. Si je pouvais voir les 65 éoliennes illuminées, ce serait encore plus beau.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Ce n'est absolument pas un plus.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Vous avez préservé le paysage vu des villages, mais tous les habitants des rangs environnants sont confrontés aux lumières de nuit qui clignotent. Le pire est l'énorme garage au milieu du territoire suréclairé telle une station spatiale. Cela produit une pollution lumineuse inutile. Merci d'en prendre connaissance.*

Résident, Saint-Mathieu-de-Rieux : *Résidant au village de Saint-Mathieu-de-Rieux, l'aspect visuel du parc m'est impossible à qualifier avec justesse. Si je "l'avais dans ma cour", je changerais peut-être d'opinion.*

*Nonobstant, l'aspect environnemental (écologique) étant, cette réalisation, à ce niveau, m'apparaît comme un succès. Merci pour ce sondage.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : Les éoliennes sont beaucoup trop proches des résidences du rang 5 Est de Saint-Mathieu-de-Riou. Elles ont un impact visuel très important et les résidents du rang 5 les entendent. La nuit, le balisage des éoliennes est beaucoup trop visible, d'aussi loin que du 2e rang du Bic. Nous avons eu des commentaires négatifs concernant le balisage des éoliennes. Deux lumières clignotantes par éoliennes ça paraît abusif.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : Moins bonne. C'est sûr que la nature sans équipement mécanique est bien entendu préférable... mais je suis en accord avec l'énergie verte. Merci.*

*Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : Comme citoyenne, je n'ai aucun commentaire négatif au sujet du parc éolien Nicolas-Riou.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : Bonne, à condition qu'à la fin de la durée de vie utile des éoliennes, que ce ne soit pas laissé à l'abandon.*

*Résident, Sainte-Françoise : Très impressionnant à voir. Amène du travail dans les paroisses et de l'argent. Bravo! On est allé voir les travaux et j'ai été émerveillé de tout ça. Je trouve ça excellent!*

*Résident, Sainte-Françoise : Il y a eu trop de mauvais commentaires pour rien. Les gens ont peur du changement. Pour nous, c'est très bien, ce n'est que du positif pour tous. Il faut avancer.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : S'intègre bien au paysage. Finalement bien mieux que les tours d'Hydro-Québec.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : Je trouve que l'on aurait dû condenser le lot d'éoliennes dans une moins grande étendue de terre pour protéger plus notre paysage et la nature.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : Je demeure dans le village de Saint-Mathieu-de-Riou, alors visuellement aucune éolienne et très heureux que le projet ait été réalisé en grande partie chez nous. Cela a été un gros plus économiquement et aussi des retombées exceptionnelles pour notre MRC et surtout pour notre municipalité. Alors bravo à tous.*

*Résident, Saint-Eugène-de-Ladrière : Aucune différence tant qu'ils ne viennent pas chercher l'argent dans nos poches.*

*Résident, Saint-Mathieu-de-Riou : À mon goût, ce n'est pas beau. Pour moi, cela brise la beauté naturelle. Mais là où il y a intervention humaine, il y a dégradation; alors vous êtes égaux aux autres. Si au moins cette énergie nous est nécessaire et utile, cela aide un peu.*

*Villégiateur, municipalité inconnue : Très beau territoire pour les randonnées de VTT. C'est désagréable de ne pas avoir le droit de chasser ou pêcher.*

*Résident, Sainte-Françoise : J'en vois 12. Je les regarde tous les jours. Ça indique la direction du vent.*

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL